



Fabienne Colboc,
Députée d'Indre-et-Loire
Membre de la commission
des Affaires culturelles et Education

communiqué de presse

Paris, le 03 avril 2019

Madame la Députée, Fabienne Colboc, nommée rapporteure pour avis de la proposition de loi pour lutter contre la haine en ligne

Ce matin, lors de la réunion des Affaires Culturelles et de l'Education, Madame la Députée Fabienne Colboc a été nommée rapporteure pour avis de la proposition de loi pour lutter contre la haine en ligne déposée par le groupe La République En Marche le 20 mars 2019.

Cette proposition de loi a pour objectif de lutter contre la propagation des discours de haine sur internet. Elle fait suite aux recommandations formulées au titre de la mission confiée par le Premier Ministre à la Députée Laëtitia Avia en mars 2018, à l'occasion de la présentation du plan du Gouvernement de lutte contre le racisme et l'antisémitisme.

Ce texte constitue une nouvelle étape importante dans le renforcement de l'arsenal juridique pour lutter contre la prolifération des propos haineux et discriminatoires sur internet. Il propose de confier un nouveau rôle au CSA, qui devra s'assurer que ce type de contenus, une fois signalés, puissent être rapidement retirés d'internet.

Après s'être investie en tant que responsable de texte sur la proposition de loi relative à la lutte contre les manipulations de l'information, Madame Colboc se réjouit de porter une nouvelle fois, en tant que rapporteure pour avis, un texte qui œuvre pour la responsabilisation des acteurs du numérique vis-à-vis des contenus qu'ils diffusent.

Elle travaillera, avec sa collègue Laëtitia Avia, rapporteure pour la Commission des Lois saisie au fond, à l'enrichissement de cette proposition de loi qui traduit l'engagement de la France en matière de lutte contre la cyber-haine.

Contact presse : Séverine Findeling
Chargée de la communication et des relations presse
severine@equipeparlementairecolboc.fr
téléphone 07 72 77 65 13

